

**ABONNEMENT.**  
 SAUMUR :  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 15  
 Trois mois . . . . . 8

Paris :  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez DONGRELL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33 ;  
 WIG, r. Amboise-Richel, 9 ;  
 BLAVETTE, J. d. Lombards, 32.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c.  
 Réclames, 100  
 Faits divers, 75

**RÉSERVES SONT PAIÉES**  
 On droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; et du droit de modifier la rédaction des annonces.  
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
 A PARIS,  
 Chez M. HAVAS-LAPITTE & Co,  
 Place de la Bourse, 3.

SAUMUR  
 20 Août 1881

**Election à la Chambre des députés.**  
 Arrondissement de Saumur.

**E. BERGER**  
 Député sortant.

**AUX URNES!**

Une feuille hebdomadaire de Paris, le *Paysan*, journal populaire des intérêts ruraux, adresse les lignes suivantes aux électeurs de la France entière :

Dimanche, vous allez voter.  
 C'est un devoir que tout homme, soucieux du bonheur de son pays, doit remplir !  
 Nous le remplissons tous.  
 La République est l'ennemi qu'il faut terrasser, car la République mène la France, la corrompt et l'avilit.  
 Au nom du patriotisme, cultivateurs, agriculteurs, ouvriers laborieux des villes et des campagnes, je vous dirai :  
 Si un candidat conservateur se présente dans votre arrondissement,

**VOTEZ POUR LUI.**

Car en votant ainsi, vous envoyez à la Chambre pour vous représenter des hommes qui s'occuperont des intérêts du pays et qui travailleront à alléger les charges si lourdes qui pèsent sur l'agriculture !  
 S'abstenir, en ce cas, serait coupable.  
 Si, au contraire, dans votre circonscription, aucun candidat conservateur ne se présente, si des républicains seuls font appel à vos suffrages,

**NE VOTEZ PAS!**  
 Voter pour ces gens serait criminel !

Car ils ne connaissent d'autres intérêts que les leurs.  
 Eux d'abord, la France ensuite.  
 Ces hommes exploitent votre confiance et votre crédulité !  
 C'est un dernier appel que j'adresse à tous les braves gens.  
 Vous l'entendez, n'est-ce pas ?  
 Vous irez, en masse, mette dimanche votre bulletin dans l'urne, en songeant que c'est de vous que dépend le salut de la France.

**Le PAYSAN.**

Sous le titre : « REPOSE A M. LE PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE », le Comité conservateur d'Angers adresse la circulaire suivante aux électeurs du département :

**ELECTEURS,**

M. le préfet de Maine-et-Loire déclare qu'il est faux que la guerre soit imminente.  
 IL EST CERTAIN, cependant, que la guerre existe en Tunisie et en Algérie depuis de longs mois déjà ; il est certain qu'elle se prolonge, s'étend et s'aggrave tous les jours.  
 M. le préfet déclare qu'il est faux que le Gouvernement s'apprete à mobiliser plusieurs corps d'armée.  
 IL EST CERTAIN, cependant, que le Gouvernement ne pourra pas terminer la guerre sans mobiliser des troupes pour fournir au général Saussier les renforts que celui-ci a demandés.  
 M. le préfet déclare enfin que l'état sanitaire de nos troupes est très-satisfaisant, en Algérie et en Tunisie.  
 Les familles de nos soldats savent, mieux que M. le préfet, à quoi s'en tenir par les lettres qu'elles reçoivent de leurs enfants et par les actes de décès qui leur sont transmis.  
 La France est engagée dans la guerre d'Afrique. Nous souhaitons ardemment le succès de nos armes ; nous sommes prêts à tous les sacrifices quand il s'agit de l'honneur et des intérêts du pays.  
 Mais la guerre de Tunisie n'est qu'une aventure ; c'est elle qui nous vaut l'insurrection des tribus arabes d'Algérie.

Nous croyons que les électeurs seront sages et prudents s'ils élisent aujourd'hui des députés fermement résolus, comme tous nos candidats conservateurs, à arrêter le Gouvernement dans une voie qui demain peut devenir désastreuse.

**LE COMITÉ CONSERVATEUR.**

Nous lisons dans la *Vérité*, journal républicain :

Le gouvernement fait placarder par ses préfets des affiches annonçant qu'aucune mobilisation n'aura lieu après les élections.

Pour que ce démenti pût détruire l'impression des preuves nombreuses accumulées depuis un mois, il faudrait qu'il se produisit sous une autre forme. Quand il s'agit d'une mesure de gouvernement comme celle de la mobilisation, les notes qui ont la prétention de rétablir la vérité ne peuvent émaner des préfets. Ceux-ci ne sont que des agents secondaires chargés de publier en province les décisions du pouvoir central. Ils n'ont aucune responsabilité. On les dément et on les déplace avec autant de facilité qu'un garçon de bureau.

Qu'importe qu'à la dernière heure de la période électorale une dizaine de préfets garantissent par leur signature le maintien de la paix et promettent aux réservistes qu'ils n'iront pas servir sur la terre africaine ? Le lendemain des élections, ces préfets feront leurs malles. Ils s'en iront chercher l'avancement réservé à leur zèle. Ils disparaîtront en même temps que leurs affiches. Les citoyens qui auront commis la faute d'assurer le triomphe des candidats du gouvernement verront fuir, avec la paix, ceux qui ont promis la paix.

Pour que le démenti relatif à la mobilisation prochaine pût avoir quelque crédit, IL EUT FALLU QU'UNE NOTE SIGNÉE PAR LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL DÉCLARAT QU'ON NE DRESSE PAS, EN CE MOMENT, AU MINISTÈRE DE LA GUERRE TOUS LES ÉTATS DE SITUATION NÉCESSAIRES AU MAINTIEN DES RÉSERVISTES SOUS LES DRAPEAUX PENDANT LA CAMPAGNE D'AFRIQUE.

Nous savons qu'aux yeux des membres du gou-

vernement le vrai politique est l'art de mentir, mais nous savons aussi qu'ils se taisent quand il peut être pris la main dans le sac. C'est pourquoi nous avons de fortes raisons de croire qu'ILS N'OSERONT PAS NIER EUX-MÊMES LES TRAVAUX QUI SE FONT ACTUELLEMENT DANS LES BUREAUX DE LA GUERRE ET QUI ABOUTIRONT, EN SEPTEMBRE, A LA MOBILISATION D'UN CORPS D'ARMÉE.

Ils se contenteront du désaveu furtif et sans crédit des préfets. Le pays ne s'en contentera pas.

**LA GUERRE.**

Tous les efforts des officiers tendent aujourd'hui à réagir contre les nouvelles désastreuses qui nous arrivent du sol africain. S'ils osaient, ils ne manqueraient pas de prétendre que l'état actuel où se trouve l'Algérie et la Tunisie n'est pas la guerre. Ce n'est pourtant pas assurément la paix.

Nous leur demanderons :

Si les millions votés par la Chambre et le Sénat sont destinés à des réjouissances publiques ;  
 Si les troupes d'infanterie, cavalerie et artillerie, transportées journellement de la France dans ce pays, vont simplement y passer des revues ou faire des promenades militaires ;  
 Si les bombardements de Sfax et autres villes du littoral ne sont pas des faits de guerre ;  
 Il sera facile à ces journaux de se convaincre, en interrogeant les parents de ces pauvres soldats qui meurent sur le sol brûlant de l'Afrique ; il lui sera malheureusement trop facile aussi d'en trouver, car il n'y a pas de canton, et peut-être pas de commune de notre arrondissement, qui n'ait quelques-uns des siens dans ce pays.

Tous les départements sont également éprouvés.

**LA RÉPUBLIQUE ET LE COMMERCE**  
 C'est dans le commerce, particulièrement,

20  
 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

**MAITRE LE TIANEC**  
 PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.  
 (Suite.)

De ce rapprochement bizarre, Miguella se sentit tellement humiliée qu'elle fut au moment de rebrousser chemin. Bien des fois, en regardant l'image de Charles de la Jouselière, M<sup>lle</sup> Le Rueduc avait dit que Miguella en rappelait un peu les traits. La jeune fille frémit à l'idée qu'on pourrait trouver entre elle et cette femme dégradée n'importe quelle analogie, fût-ce même celle de la beauté. Elle se tourna vers François et... la parole mourut sur ses lèvres. L'aveu de la crainte qu'elle éprouvait lui parut aussi pénible que cette crainte elle-même. Elle prit son parti, baissa brusquement sur son visage le voile de gaze qui ornait son chapeau et le nous derrière sa tête.

— Ah ! ma chère, s'écria M<sup>lle</sup> Hardellier, voulez-vous étouffer ?  
 — Hier, j'ai eu mal aux dents, répondit Miguella.

En parlant ainsi, elle jeta une pièce blanche à l'étrangère et entra rapidement dans la hutte où ses compagnes la suivirent.

— Je suis comme vous, je le trouve effroyable, dit-elle tout bas à François après avoir longuement considéré l'animal indien. Quoi ! c'est un pareil monstre que votre gouvernante voudrait avoir près d'elle dans votre galerie ?

— Je ne sais pas qu'elle ait jamais témoigné un désir si peu discret, répondit en riant M<sup>lle</sup> Hardellier. Ça qu'il y a de certain, c'est que, le cas échéant, pour lui faire compagnie, elle devrait choisir entre l'oiseau et moi.

— Ah ! je lui souhaite, par charité, de ne jamais se trouver soumise à une perplexité si terrible, reparti M<sup>lle</sup> de la Jouselière.

Devant la cage, un bâton, enfoncé dans la terre, supportait un tronç sur lequel on lisait :

**DONNEZ QUELQUES FRIANDISES A L'OISEAU-CHEVAL, S'IL VOUS PLAÎT.**

De temps en temps, un bruit métallique répondait à cette prière.

Tout à coup, une voix aiguë perça les murmures de la petite assemblée.

— Ah ! the pretty, the beautiful ne mange jamais de friandises. Ce qu'il aime, c'est sucer le sang.

Miguella se mit à rire aux larmes, d'autant plus que François avait fait un geste de profonde con-

fusion. En révélant si haut les goûts peu délicats de l'animal asiatique, miss Ellen risquait fort de compromettre l'ingénieux moyen trouvé pour augmenter les recettes. M<sup>lle</sup> Hardellier se crut obligée de protester avec empressement contre une pareille affirmation. Elle s'approcha du tronç si naïvement critiqué et y déposa une offrande sonore. Miguella, qui n'aimait pas se montrer la moins libérale, voulut à son tour jeter son aumône dans la pauvre caisse de bois. Elle fouilla dans sa poche et en tira son porte-monnaie sans s'apercevoir que cet objet n'était pas le seul à sortir de son vêtement. Puis quelques paroles s'échangèrent encore, un dernier regard fut donné à l'oiseau fantastique, et les deux amies ainsi que la gouvernante se disposèrent à sortir.

A ce moment, un officier, gentilhomme fort élégant et qui avait souvent l'honneur de danser avec les deux jeunes filles, heurta du pied un mouchoir tombé sur le sol. Il ramassa ce mouchoir tout parfumé d'ambre, et, l'examinant, il aperçut, à l'un de ses angles, un écusson finement brodé surmonté d'un tortil de baron. Aussitôt, s'empressant :

— Mademoiselle de la Jouselière, dit-il, veuillez me permettre...

Il n'acheva pas. Miguella disparaissait sous la porte de toile. Miss Ellen la suivit de près ; mais François qui se trouvait en arrière se retourna,

vit aux mains du jeune homme le mouchoir de Miguella, et, ne jugeant pas utile qu'une telle restitution demandât la vraie propriétaire, fit un pas vers le complaisant officier.

— Je vous remercie beaucoup, monsieur, dit-elle avec cette grâce et cette modestie qui, dans le monde, la rendaient à la fois si séduisante et si respectée.

L'officier multiplia les saluts de la plus exquise courtoisie, et la jeune fille voulut sortir à son tour. Mais, alors, elle se trouva en face de l'étrangère qui, penchée en avant, la regardait d'une manière tellement intense que François en éprouva une impression désagréable. Elle se redressa presque fièrement et, détournant les yeux de la femme qu'elle effleura, elle franchit la pauvre clôture.

Elle rejoignit ses compagnes qui ne savaient à quoi attribuer son retard.

— Ma chère, de grâce, ne prenez pas un rhume avant de rentrer chez vous, dit-elle en tendant à Miguella le mouchoir qui, foulé aux pieds, était tout maculé de poussière.

— Vraiment, s'écria M<sup>lle</sup> de la Jouselière, c'est un de mes mouchoirs armoriés ! Que j'eusse regretté de le perdre !

— Soyez reconnaissante à M. de Valgrain. C'est lui qui s'est constitué son sauveur.

— Il m'a rendu un grand service.

Et, du bout des doigts, Miguella roulait l'objet

que les 363 se flattent de trouver des admirateurs et des partisans.

Aussi ont-ils voulu faire quelque chose pour lui, et se vantent-ils d'avoir beaucoup travaillé en sa faveur.

Voyons un peu leur œuvre :

Modifications sans portée de la loi sur les patentes, qui ne diminuent pas d'une façon sensible les charges du petit commerçant et laissent subsister la choquante, l'injuste inégalité de traitement en faveur des gros négociants.

Primes accordées à la marine marchande, subventions immorales à l'aide desquelles on a vu jusqu'à des sénateurs faire appel à la bourse du public, pour émettre des valeurs, sans qu'aucune de ces subventions profitât à notre commerce et servît à la construction d'un seul navire ;

Un pur encouragement à l'agiotage, à ces coups de banque et de bourse qui trompent le public, font des dupes, et ne laissent que des ruines derrière eux ;

Enfin, le tarif des douanes.

Grosse affaire que celle-là, où la République s'est montrée particulièrement malfaisante et inepte, et pour laquelle le commerce doit lui savoir une rançune mortelle.

Nous ne prendrons parti, ici, ni pour la protection, ni pour le libre-échange. Nous ferons seulement une observation toute de bon sens.

Quand, pendant vingt ans, le commerce et l'industrie d'un pays se sont organisés en prenant pour base un régime commercial déterminé, ont disposé en conséquence leur outillage, leurs moyens d'action, leurs relations, le placement de leurs capitaux, les rouages divers et si compliqués de leurs administrations, on peut, on doit améliorer ce régime, en le développant selon les principes qui ont présidé à son établissement.

Mais venir brusquement tout remettre en question, annoncer un changement radical de principe et de base, arrêter tous tarifs et traités qui le consacraient, puis passer des années en laissant le commerce et l'industrie en suspens, dans l'incertitude, patauger à l'envi, prenant un peu à un régime, un peu à un autre, pour aboutir à un ensemble qui est un mélémé inextricable, qui ne se tient pas, de l'aveu de tous inapplicable; arrêter court ainsi les transactions de longue haleine, tous les marchés à échéances prolongées, alors que l'industrie ne peut prospérer que si elle est sûre à la fois des bases sur lesquelles on opère et de son lendemain, c'est tout simplement faire perdre au commerce des sommes immenses, le gêner dans son essor; c'est en tous cas l'obliger à des sacrifices énormes.

En cela, comme en bien d'autres choses, la République s'est montrée aussi bête que malfaisante dans l'intention, mais les désastres causés par sa bêtise n'en existent pas moins.

Seul, M. Gambetta, qui avait une idée arrêtée, aurait pu l'empêcher de commettre cette bêtise, mais cela ne le touchait pas personnellement, il s'est abstenu.

Il n'a pas soufflé mot — qu'on s'en souvienne chez les industriels et les commerçants, et qu'ils n'envoient pas à la Chambre

sali. Elle parvint à la remettre dans sa poche. Alors, se tournant vers son amie :

— Si vous le permettez, Française, je vais rentrer, dit-elle. Mon oncle désire faire quelques visites avec moi.

— Comme vous souhaiterez, chère Miguella.

L'Anglaise intervint subitement.

— Je veux aller chez miss Boskar. Elle a des pilules calmantes. J'ai les nerfs malades, très-malades.

— Pouvez-vous nous accorder encore une demi-heure, Miguella? demanda la fille du président.

— Oui, oui, certainement.

— Eh bien, miss, nous vous suivons.

Elles firent volte-face et se dirigèrent vers la rue où demeurait la compatriote de la gouvernante.

Il leur fallait de nouveau passer devant la hutte. Instinctivement et sans se le commander, les deux jeunes filles éprouvèrent le désir de ne pas en approcher. Elles prirent donc un peu le large, mais ne purent s'empêcher de jeter sur la cabane un regard furtif.

L'étrangère occupait sa place accoutumée, elle s'appuyait contre le poteau de bois; mais elle semblait être plus pâle encore et, de loin comme de près, du fond de leurs orbites largement massées d'ombre, ses grands yeux noirs dardaient sur Françoise Hardellier.

(A suivre.)

des hommes qui n'ont jamais donné que des preuves d'incapacité, de passions basses et haineuses.

## LA RÉPUBLIQUE ET LA PROPRIÉTÉ

La Convention, qui inaugura la République en France, avait témoigné de son respect pour la propriété d'une façon tout à fait significative: elle coupait la tête aux propriétaires, s'emparait de leurs biens, puis les distribuait à ses amis ou feignait de les vendre, les leur livrait pour quelques assignats, chiffons de papier déprécié, sans valeur commerciale appréciable.

Les jacobins de la République opportuniste et grévyste ont tenu à rester les fidèles continuateurs de cette tradition.

Mettant la force publique au service de leurs passions politiques, ils ont fracturé les serrures et forcé les portes, escaladé ou démoli les murailles, brisé à coups de hâche les clôtures; ils ont ensuite saisi les propriétaires au collet et les ont mis hors de leur maison, de la demeure qu'ils avaient achetée ou bâtie, qui était la leur, et les ont jetés dans la rue, sans se soucier une minute de ce qu'ils allaient devenir.

Par leur façon d'annuler la justice, d'enlever leur droit et leur pouvoir aux juges, ils ont fait consacrer cette violation de la propriété, contraignant les propriétaires dépossédés à se voir privés de tout recours contre leur tyrannie.

Et pour ressembler plus complètement aux terroristes de 1793, voici que, depuis trois ans bientôt, on parle de confisquer les propriétés, ainsi vidées, au bénéfice de l'Etat. M. Brisson a proclamé le principe de ce vol, à main armée, commis avec toute l'autorité du prestige gouvernemental.

Et il a essayé de le réaliser hypocritement, subrepticement, en glissant dans la loi des dispositions qui permettent à l'Etat de mettre la main sur ces propriétés, d'en empêcher la libre disposition, la libre jouissance, la libre production.

Tout cela, il est vrai, parce que ces propriétaires sont des religieux; mais un radical d'autant d'esprit que d'indépendance de caractère, l'a fait observer avec raison :

— « Si l'on attaque un jour la propriété d'un religieux, parce qu'il déplaît aux autorités du moment, demain on pourra attaquer la mienne, sous prétexte que j'ai une tête qui ne leur revient pas. »

## L'inquisition républicaine.

S'il fallait aux électeurs une preuve nouvelle des dangers dont nous menace, à brève échéance, le régime qui nous domine aujourd'hui, on la trouverait dans une déclaration qui a dû certainement échapper à l'habile homme investi de la véritable dictature, l'auteur du discours de Tours.

« J'ai été accusé, — disait-il, il y a bientôt cinq ans, d'être un esprit chimérique, parce que j'ai proposé d'établir l'impôt sur le revenu. Je reste fidèle à cette idée, et je me permets de penser qu'il vaudrait peut-être un peu mieux s'occuper de cette grande réforme que de perdre son temps à chercher si tel globule du centre gauche passera dans la gauche ou de la gauche dans l'Union républicaine. »

Rappelons-nous le, électeurs !

L'impôt sur le revenu, cette marotte, cet idéal des républicains, que M. Gambetta leur promet pour le jour où il tiendra décidément dans sa main tous les pouvoirs,

C'est la curée organisée;

C'est l'inquisition des fortunes;

C'est le fisc venant feuilleter les livres du commerçant pour lui arracher le secret de ses affaires et rançonner le travailleur.

## Chronique générale.

Nous croyons savoir que les incidents qui se sont passés l'autre soir à la réunion Gambetta ont ému quelque peu nos gouvernants en leur révélant une situation inattendue dans le personnel des intransigeants, des collectivistes et des partisans de la Commune. Des mesures de précaution vont être prises sans retard contre certains agents d'insurrection parfaitement connus de la police. Le ministre de l'intérieur et le préfet de police ont pris dès mercredi leurs dispo-

sitions pour « attaquer la bête dans son repaire ». M. Constans s'est montré tout aussi autoritaire que M. Gambetta pour couper le mal dans sa racine, et certains amnésiés de la Commune, dont les agissements ne passent pas inaperçus, vont en faire l'expérience.

\*\*

Le Français rappelle que, pendant la période du 16 mai, les républicains faisaient courir le bruit d'une alliance allemande-italienne contre la France. Le duc de Broglie les menaça de poursuites comme aujourd'hui M. Ferry menace de poursuivre ceux qui parlent de mobilisation; et cette mesure figura parmi les chefs d'accusation du procès que les républicains voulaient faire au 16 mai.

\*\*

Tous les ministres présents à Paris, M. Barthélemy Saint-Hilaire seul excepté, sont allés mercredi faire visite à M. Gambetta pour lui exprimer le regret qu'ils avaient éprouvé des incidents de la réunion de Belleville.

\*\*

Plusieurs individus qui ont été signalés comme ayant adressé des menaces de mort à M. Gambetta, pendant la réunion de mardi, vont être poursuivis devant les tribunaux. — Quelques-uns d'entre eux ont été filés par des agents de la police secrète, et leurs adresses sont aujourd'hui connues.

\*\*

Le départ de M. Jules Ferry pour Saint-Dié a pour cause la résolution inébranlable de se retirer manifestée par M. Barthélemy Saint-Hilaire.

\*\*

M. Barthélemy Saint-Hilaire a envoyé au cabinet de Madrid une note par laquelle le gouvernement français admet complètement en principe que les Espagnols qui ont souffert par la catastrophe de Saida doivent recevoir un dédommagement; de plus, il renonce à joindre la question pendante à celle des indemnités réclamées par des sujets français qui ont éprouvé des pertes pendant l'interminable insurrection de Cuba et les guerres carlistes.

Les deux gouvernements sont donc tombés d'accord, et M. Vega d'Armijo, au nom du gouvernement espagnol, a répondu à notre ministre des affaires étrangères et a déclaré que l'Espagne était heureuse de recevoir des assurances d'amitié de la part du gouvernement français, et ne refusait nullement d'indemniser qui que ce soit pour des dommages complètement justifiés.

La France a cédé. Les contribuables paieront.

\*\*

Au milieu des interruptions qui se croisaient pendant l'orage de Belleville, M. Gambetta ayant eu la maladresse de crier : Respectez la liberté de la tribune !

— L'avez-vous toujours respectée à la Chambre? lui fut-il répondu.

\*\*

Où peut conduire le fanatisme antireligieux :

On écrit au Figaro que, le samedi 13 courant, a eu lieu la distribution des prix de l'école communale du Pecq, près Saint-Germain-en-Laye. Or, après un discours dans lequel la politique et la libre-pensée tenaient une plus large place que les encouragements au travail, le maire aurait décerné les deux prix suivants :

— L'un à une citoyenne de onze ans et l'autre à un garçon de douze ans, pour n'avoir pas fait leur première communion.

## EN AFRIQUE.

D'après une dépêche de Tunis au Temps, des émissaires d'Ali-Ben-Amar sont arrivés à Tunis et se tiennent cachés. Ils attendent l'occasion favorable pour arriver à une entente avec le Bey, auquel ils veulent se soumettre, mais à certaines conditions. On croit, d'autre part, qu'Ali-Ben-Amar voudrait traiter soit avec nos généraux, soit avec M. Roustan. Il se fierait à la parole de nos généraux, mais pas à celle du Bey ou de ses ministres.

Les fils télégraphiques sont partout coupés dans la Régence. Il est impossible d'avoir des nouvelles.

Diverses arrestations ont été opérées à Sousse. Deux personnes attachées au général Ismail, gouverneur militaire de la ville, sont en prison, pour leurs propos injurieux contre les chrétiens.

Le bâtiment anglais *Monarch*, approchant le fait de Sousse, a immédiatement envoyé des embarcations avec trois cents marins pour recueillir les fugitifs et protéger leur embarquement.

M. Schnerb, préfet de Maine-et-Loire, a fait placarder :

« On dit que la santé de nos troupes en Algérie et en Tunisie est déplorable. C'est faux ! L'état sanitaire de nos troupes est satisfaisant. »

Or, une dépêche de Béja, 17 août, transmise par l'Agence Havas, porte ce qui suit :

« Les troupes sont obligées, pour cause d'insalubrité, de quitter cette garnison et de se rendre à La Manouba. »

Une autre dépêche de la même Agence, datée de Gabès, 14 août, dit encore :

« La situation de nos troupes, à Gabès, n'est pas bonne, non pas au point de vue stratégique, mais au point de vue hygiénique. L'eau est mauvaise, et cependant il y en a de la bonne à quelques kilomètres en amont. On peut s'y rendre sans compromettre les communications avec la mer. »

Qui donc est le mieux renseigné, de l'Agence Havas ou de M. le Préfet de Maine-et-Loire ?

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 août.

Les cours ont un peu moins de fermeté. Notre 5 0/0 n'est plus qu'à 118.05. L'Italien fait 91.50. On cote sur le Turc 47.55.

L'action de la Banque de France s'échit à 5,320. Le Crédit foncier est fort bien tenu. Les achats se font à 1,687.50. Les obligations communales 4 0/0 sont fort recherchées; beaucoup d'acheteurs les préfèrent à la rente. L'action du Crédit foncier agricole d'Algérie est bien tenue.

La Société française financière se tient à 98.50. On croit à une très-prochaine extension de la hausse en raison des bénéfices réalisés.

On est à 1,290 sur la Banque de Paris. Le Crédit général français échappe aux oscillations du marché, il se traite à 790.

Le Crédit de France est vivement demandé à 750. Les primes se négocient à des prix beaucoup plus élevés qui font prévoir la continuation de la hausse.

La Banque nationale groupe autour d'elle une nombreuse clientèle d'acheteurs aux environs de 715.

L'action du Crédit foncier luxembourgeois se retrouve à 635. On est à 310 sur les Bons de l'Assurance financière.

Les actionnaires anciens du Phénix espagnol profitent du droit d'option qui leur a été réservé sur les actions nouvelles de la Compagnie. Ces titres sont mis à leur disposition au prix de 650. L'écart en bénéfice sur les cours pratiqués pour les actions anciennes est de 285.

La Banque Transatlantique est désormais définitivement constituée. Les opérations qu'elle a pour but de faire doivent être très-fructueuses pour elle; elles seront en même temps d'une haute utilité pour notre commerce national.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### AUX HONNÊTES GENS!

Définiez-vous des manœuvres de la dernière heure.

Ne croyez pas à la prise de Bou-Amen, plus rebelle que jamais. Ni à la pacification de la Tunisie, plus insurgée que jamais. Ni aux promesses de liberté des républicains qui oppriment les honnêtes gens.

Ni aux promesses de dégrèvements de ceux qui ont augmenté, chaque année, les dépenses publiques de 50 millions.

Ni aux appels désespérés de candidats républicains aux abois qui n'ont d'autre souci que de calomnier leurs adversaires.

Nous ne pensons pas inutile de rappeler aux électeurs la teneur et les dispositions de l'article 35 du décret du 2 février 1883, ainsi conçu :

« Art. 35. — Quiconque étant chargé, dans un scrutin, de recevoir, compter ou dépouiller les bulletins contenant les noms des citoyens, aura soustrait, ajouté ou attiré des bulletins, ou lu un nom autre

que celui inscrit, sera puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de cinq cents à cinq mille francs.

Art. 36. — La même peine sera appliquée à tout individu qui, chargé par un électeur d'inscrire son suffrage, aura inscrit un nom autre que celui qui était désigné. »

La Société du Tir aux Pigeons de Saumur annonce un Concours international pour le samedi 27 août, de 2 à 7 heures.

Le vainqueur du Prix de la Loire, qui sera tiré à 4 heures, en 5 pigeons à 25 mètres, recevra un objet d'art et 40 0/0 sur les entrées; le deuxième recevra 25 0/0 sur les entrées.

Dans les autres poules, il ne sera perçu par la Société que 10 0/0 sur les entrées, suivant les règles du Tir.

Le prix du pigeon est fixé à 2 fr.

### La classe de 1880.

Voici les décisions qui ont été prises pour la division en deux portions des hommes de la classe de 1880.

Le nombre des jeunes soldats de la classe de 1880 appelés sous les drapeaux, pour y être maintenus après une année de service, sera, pour l'armée de mer, de 98,930.

D'un autre côté, le ministre de la marine et des colonies a fixé à 7,144 hommes le contingent qui devra être appelé pour l'armée de mer. Ce chiffre est réduit à 4,528, par suite des engagements volontaires contractés pour la marine depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1881.

Le contingent des armées de terre et de mer, fourni par les jeunes soldats de la classe 1880, s'élève ainsi à 103,458 hommes; mais, en raison des non-valeurs, il conviendra, pour atteindre le chiffre de 103,458, de désigner, sur la première partie de la liste du recrutement cantonal, 112,159 jeunes soldats, ces jeunes gens formant la première partie de la liste du recrutement. Les autres jeunes soldats inscrits sur cette partie de la liste composeront la deuxième portion.

La proportion entre le nombre total des jeunes soldats inscrits sur la première partie de la liste du recrutement cantonal (112,159) et le chiffre des hommes qui doivent être compris dans la première portion (112,159) est de 76,28 p. 100.

Cette proportion a servi de base à la division en deux portions du total des hommes inscrits sur la première partie des listes de recrutement cantonal de chaque subdivision de région. Elle servira également de base à la division en deux portions de la liste du recrutement de chaque canton.

Les intéressés peuvent se rendre compte qu'ils seront compris dans la première portion ou dans la seconde, par une simple règle de trois.

Par exemple, le nombre total de jeunes gens inscrits, dans un canton, sur la première partie des listes du recrutement cantonal, est de 178.

En multipliant ce total par le chiffre de la proportion (76,28), on obtient 13,577, chiffre qui, divisé par 100, donne 135.

Les hommes qui ont obtenu les 135 premiers numéros au tirage, font partie de la 1<sup>re</sup> partie du contingent et les autres de la 2<sup>e</sup>.

### Tours.

Hier matin, entre cinq et six heures, on a trouvé en aval du Pont-de-Pierre, sur le port, le cadavre d'un homme d'environ 40 ans. Le corps gisait dans une mare de sang; la face présentait une énorme plaie contuse.

Sommes-nous en présence d'un crime ou d'un accident? C'est ce que les investigations de la justice nous apprendront bientôt.

En attendant, on suppose que la victime qu'on nous a dit être employée comme palefrenier à l'administration des tramways, aurait été jetée ou serait tombée accidentellement du parapet du Pont-de-Pierre sur le quai.

À l'heure où nous écrivons, le bruit qui circule que ce malheureux aurait été assassiné par un militaire paraît entièrement contredit.

(Indépendant.)

Les journaux ont déjà parlé plusieurs fois de démarches qui ont été faites auprès du ministre des travaux publics pour la dérivation des eaux de la Loire, afin d'approvisionner la capitale.

Notre confrère, le *Journal du Loiret*, publie une lettre où il est dit :

« Il suffit de voir ce qu'est actuellement notre grand fleuve pour se convaincre qu'un canal de dérivation le mettrait facilement à sec. De plus, l'approvisionnement d'eau d'Orléans étant alimenté par la Loire, nous serions exposés, du même coup, à mourir de soif, tout l'été. »

L'auteur de cette lettre pourrait ajouter que, si jamais le projet dont il s'agit était mis à exécution, notre département aurait aussi beaucoup à souffrir.

Mais les promoteurs de cette belle idée sont gens puissants et capables des conceptions les plus extraordinaires. Ils se sont peut-être dit, qu'en mettant ainsi la Loire à sec, on rendrait à la culture des étendues immenses de terrains recouverts habituellement par les eaux.

Attendons-nous donc, si ces messieurs sont écoutés en haut lieu, à voir, un de ces jours, le lit de notre beau fleuve transformé en champs de navets ou de pommes de terre. Ça ne manquera pas d'originalité.

On lit dans le *Poitou* :

« Les républicains soutiennent, — avec un grand renfort d'injures et de gros mots, — que nous trompons les populations en leur disant que la guerre éclatera aussitôt après les élections. »

« Ce n'est pas nous pourtant qui avons, les premiers, fait connaître cette vérité. Ce sont les journaux républicains eux-mêmes. Ils regrettent aujourd'hui leur franchise d'il y a quinze jours. Tant pis pour eux. »

« D'ailleurs, la vérité s'impose : »

« D'après la nouvelle loi militaire votée par des républicains, les aumôniers ont été supprimés dans l'armée. Toutefois, il doit être nommé des aumôniers en temps de guerre. »

« Eh bien! le général commandant le 9<sup>e</sup> corps (Tours) a prié, ces jours derniers, l'Archevêque de Tours de lui désigner les aumôniers nécessaires au corps d'armée qu'il commande. »

« L'Archevêque a répondu qu'il n'avait pas de prêtres et qu'il ne pouvait désigner les aumôniers demandés; mais que probablement l'évêque de Poitiers pourrait mettre à la disposition du corps d'armée les aumôniers nécessaires. »

« M<sup>r</sup> l'Evêque de Poitiers s'est alors adressé à plusieurs prêtres de son diocèse, et nous pourrions nommer deux des ecclésiastiques qui ont accepté d'être aumôniers du 9<sup>e</sup> corps. »

« On nomme les aumôniers — qui ne doivent pas rester dans l'armée en temps de paix! — donc on se prépare à faire campagne! »

### Faits divers.

M. Fourcaud, qui vient de faire l'ascension du Pic du Midi, au sommet duquel le général de Nansouty a établi son observatoire, raconte dans la *Vie Moderne* cette escapade :

« Les journaux prononcent quelquefois avec honneur le nom du général de Nansouty. Peut-être cependant ne se rend-on pas bien compte de la haute mission qu'il s'est imposée. On le vit, un matin, sortir de sa résidence de Bagnères, un bâton ferré à la main. Montait-il devant lui en simple touriste, avide de points de vue, ou en botaniste, chercheur de plantes rares? Non, certes: son but était clairement formulé dans son esprit. Il s'était dit qu'au moyen d'un poste d'observation météorologique on pourrait mettre en garde les régions basses contre les avalanches et les inondations et, du même coup, servir utilement la science. Ce poste, il s'agissait de le fonder. »

« Peu importeraient au général les tourmentes de l'hiver et l'éloignement des villes. Le sentiment du devoir le sauverait de toute défaillance. Avant de partir, il avait mesuré ses forces. Il savait ce qu'il voulait et ce qu'il ferait. L'avenir s'acquitterait du reste. »

« Donc il s'arrêta sur le plateau du pic, envisagea les perspectives, et jugeant le lieu favorable, il y planta son bâton. L'hôtellerie comptait trois pièces; de la plus sûre il fit son cabinet de travail. Une année s'écoula, puis une seconde. Alors il sollicita la générosité publique. L'observatoire était à construire; aucune démarche ne lui coûta pour changer en œuvre durable une tentative heu-

reuse. Et le public a répondu à ses instances, car voilà que déjà l'observatoire est construit. »

« Imaginez une suite de salles basses et voûtées, à demi creusées dans le rocher, à demi bâties en pierres de taille, une façon de château-fort mystérieux doublé du laboratoire d'un Faust. Les neiges s'accumuleraient sur la terrasse qui sert de toiture; elles interneront le travailleur dans sa prison; mais un fil télégraphique relie à Bagnères-de-Bigorre l'hermitage singulier. À toute heure, la ville est informée de ce qui se passe au cœur des glaciers. Qu'une trombe se prépare, qu'une avalanche aspire à s'écraser, les habitants des vallées reçoivent l'avis salutaire. Je ne connais rien de plus respectable et de plus grand, dans la montagne, que ce repaire d'un savant qui a pris possession des hauteurs en y posant le pied comme un navigateur prend possession d'une île. »

LA BIÈRE. — Il a été donné, dans le congrès des brasseurs, d'intéressants renseignements. Ainsi, il existe actuellement, en Europe, environ 40,000 brasseries qui fournissent par an près de 402 millions d'hectolitres de bière, dont 35,682,591 sont fabriqués dans la Grande-Bretagne, 14,480,909 en Prusse, 11,852,591 en Bavière, 11 millions 180,689 en Autriche, 7,090,000 en France, 1,200,000 en Russie.

Quant à la consommation, elle atteint toujours le maximum en Bavière, où elle est en moyenne de 269 litres par tête et par an; en Belgique, elle est de 149 litres, de 143 en Angleterre, de 94 dans le reste de l'empire d'Allemagne, en dehors de la Bavière; de 44 en Ecosse, de 42 en Irlande, de 39 en Hollande, de 34 en Autriche, de 24 en France et de 2 litres en Russie.

Autre renseignement statistique non moins intéressant, mais plus triste, à propos du même congrès des brasseurs.

Il résulte des recherches faites par le laboratoire des Arts-et-Métiers, qu'à Paris il n'existe pas moins de 78 manières de falsifier la bière.

Sur ces 78, la moitié au moins est entièrement dangereuse, et certaines de ces falsifications peuvent amener de véritables empoisonnements.

(Science pour tous.)

### Nouvelles à la main.

— Ah! ma chère belle, comme vous ressemblez à votre sœur. Mais c'est renversant...  
— Et ma sœur donc! Elle me ressemble encore bien davantage!

Un commis demandait de l'argent à son patron :  
— Je ne peux rien vous donner, lui répond celui-ci; mais tranquillisez-vous, vos appointements courent toujours.

— C'est bien ce qui me désole, dit l'autre; s'ils ne couraient pas, je pourrais peut-être mettre la main dessus.

Un jour, un magistrat, reconnaissant, dans un assez triste quidam traîné devant lui, un vieil habitué du banc des prévenus, s'écria :

— Malheureux! vous ne cesserez donc jamais de voler?

— Mais, alors, comment voulez-vous que je vive? répondit l'autre avec naturel et conviction.

Calino faisait ses courses en compagnie de son riflard, un magnifique alpaga acheté de la veille. Survint une ondée.

Et Calino déplorant à regret les ailes de son parapluie :

— Allons, bon! pour une fois que je sors avec un parapluie neuf, il faut qu'il pleuve.

Au parc Monceaux :

Une violente querelle s'élève entre enfants et trouble la tranquillité de toute une allée.

Les mamans interviennent et s'informent :

— Mais à quel jeu jouez-vous donc?

Un des plus hardis de la foule répond :

— C'est la guerre d'Algérie; on se court les uns après les autres.

— Eh bien?

— Eh bien, le petit Jean veut toujours faire Bou-Amens, parce que celui-là, on n'a pas le droit de l'attraper. C'est pas juste. Nous voulons être Bou-Amens chacun notre tour!

Un de nos amis souffrait d'un rhumatisme à l'épaule.

Son médecin lui ordonne de prendre une potion qui doit lui enlever le mal en vingt quatre heures.

Le lendemain, le docteur va voir son malade.

— Eh bien? lui dit-il.

— Guéri, complètement guéri.

— Vous avez bien suivi mes instructions?

— Parfaitement. J'ai versé la potion dans une tasse... et je m'en suis frotté l'épaule.

— Tiens! s'écria naïvement le médecin, elle agit aussi extérieurement? C'est bon à savoir.

### RÉCRÉATIONS INTELLIGENTES.

La mode est aux jeux d'esprit, surtout aux amusements basés sur la littérature, l'histoire et la science. Achetez donc les *Récréations intelligentes*, de Ch. Ferrand (un vol. in-18 Jésus; prix 75 centimes), vous y trouverez des distractions de tout genre, moins banales que les jeux de société ou les tours de cartes.

Adressez 75 centimes en timbres-poste à M. Ferrand, éditeur à Besançon (Doubs).

N.-B. — M. Ferrand est également l'éditeur du *Journal des Curieux* et du *Dictionnaire des Curieux*.

### SAISON DES CHALEURS

42 ANS DE SUCCÈS

18 RÉCOMPENSES DONT 4 MÉDAILLES D'OR

Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

bien supérieur à tous les produits similaires; infatigable contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; — Excellent aussi pour la toilette et les dents.

Fabrique à Lyon, cours d'Herbouville, 9.

Dépôt dans toutes les principales maisons de pharmacies, drogueries, parfumeries et épicerie fines.

Se méfier des imitations.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHE-BOUCAULT.

### SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Dr BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhées, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit; mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon PRYCLER, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORHEL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODBT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 AOUT 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % amortissable	85 80		40	Comptoir d'escompte	1070			C. gén. Transatlantique	597 50	5	50
3 % amortissable nouveau	87 50		10	Crédit Foncier colonial	635			Canal de Suez	1885		25
5 % amortissable	85 75		45	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1680			Société autrichienne	787 50		12 50
5 % amortissable	116 50		35	Obligations foncières 1877	361	2		OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	117 95			Obligations communales 1879	452		50	Est	390		
Obligations du Trésor nouvelles	511 50	5		Obligat. foncières 1879 3 %	450		50	Midi	389		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	1		Soc. de Crédit ind. et comm.	775	15		Nord	396 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507		30	Crédit mobilier	742	40		Orléans	390		
— 1865, 4 %	518		1	Est	830			Ouest	388 50		
— 1869, 3 %	460			Paris-Lyon-Méditerranée	1820		5	Paris-Lyon-Méditerranée	392		
— 1871, 3 %	395		50	Midi	1265			Paris (Grande-Ceinture)	396		
— 1875, 4 %	518			Nord	2012	50	7 50	Paris-Bourbonnais	387		
— 1876, 4 %	516		50	Orléans	1365		15	Canal de Suez	577 50		
Banque de France	5870	10		Ouest	867	50	2 50				
				Compagnie parisienne du Gaz	1540		16 25				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS  
GARE DE SAUMUR.

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste, (s'arrête à Angers) omnibus-mitral.
6	45	—
8	56	—
1	25	—
3	32	soir, omnibus-mitral.
7	15	—
10	37	—

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin	direct-mitral, omnibus.
8	21	—
9	40	—
12	40	—
4	44	soir, omnibus-mitral.
10	28	—

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir express-poste. Saumur à 6 heures 56.

Tribunal de commerce de Saumur.

**FAILLITE BROISIER, EUGÈNE.**  
Les créanciers de la faillite du sieur Broisier, Eugène, ancien marchand de meubles à Saumur, rue Saint-Nicolas, sont invités, conformément à l'article 504 du Code de commerce, à se présenter, le mercredi 24 août 1881, à une heure du soir, en la salle des faillites du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, sinon et à défaut de concordat, se voir déclarer en état d'union.  
Le greffier, L. BONNEAU.  
(533)

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

**VENTE PAR ADJUDICATION EN TROIS LOTS DE MAISON**  
Dépendances, cour et jardin.  
Situés carrefour du Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levées, à l'angle de la rue du Chapeau et de la levée de Tours.

Cette maison, occupée par M. et M<sup>me</sup> Michon, marchands, est parfaitement placée pour un établissement de commerce, café, restaurant. On vendrait à l'amiable. Voir, pour le lotissement, les placards affichés. S'adresser à M. LAUMONIER, notaire à Saumur. (534)

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A AFFERMER EN DÉTAIL**  
Pour le 1<sup>er</sup> novembre 1881.  
PARCELLES DE TERRES, VIGNES et PRÉS, Situés communes de Distré, Arlannes et Bagneux.  
Contenant en totalité 3 hectares 3 ares 45 centiares, appartenant au mineur Louis Lecesvre. S'adresser à M. FOUQUET, à Montbrillais, commune de Saint-Léger, qui se trouvera le dimanche 18 septembre, à Distré, chez M. Lecesvre.

Etude de M. MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE**  
En totalité ou par lots, au gré des acquéreurs.

**LA FERME DES PETITES-ENVERRIES**  
Située au bourg de Saint-Lambert-des-Levées.  
Comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, issues, terres labourables et prés; le tout d'une contenance de 28 hectares. S'adresser à M. MÉHOUSAS, notaire, et à M. Fernand MATHÉLIE, expert à Saumur, Grand'Rue, 75. (502)

Etude de M. MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**MAISON ET JARDIN A LOUER A Saint-Florent.**  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BERNARD-BODREAU, propriétaire à Saint-Florent, ou à M. MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

Etude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**GRANDE ET BELLE VENTE MOBILIÈRE**  
A la salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55.  
Le mercredi 24 août 1881, à midi précis.

**DÉSIGNATION.**  
Meubles meublants de toute sorte, armoires, commodes, secrétaires, encoignures, literie de maître de premier choix, grande quantité d'excellent linge.  
Cristaux, lapis, rideaux, tables, chaises, fauteuils, etc., etc.  
Selles et coffre-fort.  
Une très-belle glace à bandes.  
Couvertures, couvre-pieds, garnitures de fenêtres et garniture de cheminée.  
Vins fins de Bordeaux en bouteilles, des années 1870, 1872 et 1873.  
Autres meubles et ustensiles de ménage et quantité d'autres bons objets.  
On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.  
Le commissaire-priseur, CH. MILLION.  
(531)

**A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE MAISON**  
Sise rue de Bordeaux, n° 50, Avec Cour, Écurie, Remise et Jardin.  
Occupée actuellement par M. le commandant de Bourdon. S'adresser à M. FOUCHER, même rue de Bordeaux, 60. (369)

**A LOUER Pour entrer en jouissance le 24 juin 1882, UN MAGASIN**  
Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 4.  
A côté du débit de tabacs de M<sup>me</sup> Ripart. S'adresser à M. AUMOYER, notaire.

**Pour Noël prochain, MAISON A LOUER**  
Rue d'Alsace, n° 57.  
S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant, rue d'Orléans, 62. (457)

**L'HOTEL DE LA POSTE Près la Gare d'Orléans, SAUMUR**  
Est repris par son ancien propriétaire, M. DEBORVILLE.  
Cet hôtel, restauré à neuf, offre tout le confortable désirable. (475)

**A VENDRE A L'ESSAI**  
Une Chienne couchante, deux ans, première race. S'adresser à M. BOISROMET, Alexis, à Fosse-Bellay de Cizay (Maine-et-Loire).

**A VENDRE Un Chien épagneul, BIEN DRESSÉ.**  
S'adresser à M. BILLOUIN, au Coudray.

**A VENDRE D'OCCASION**  
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves. S'adresser au bureau du journal.

CHEMISERIE SPÉCIALE



Mesures à joindre à toute commande:  
1<sup>re</sup> Mesure. 1 à 1, tour du cou.  
2<sup>e</sup> — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).  
3<sup>e</sup> — 3 à 3, largeur du poignet.  
4<sup>e</sup> — 1 à 4, longueur du plastron.  
5<sup>e</sup> — 3 à 5, le tour sous les bras.  
6<sup>e</sup> — 6 à 6, le tour de la taille.  
7<sup>e</sup> — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

**EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ**  
Mesures : 1<sup>re</sup> 38. 14.78. 27. 48. 92. 80. 103.  
2<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> 6<sup>e</sup> 7<sup>e</sup>

AVIS.

Le MAGASIN de M<sup>me</sup> PICARD est toujours à céder. Cependant M<sup>me</sup> PICARD continue les affaires, malgré les bruits contraires qui ont été répandus par malveillance. (440)

**AU COIN DE RUE**  
Rue de la Comédie, n° 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, En face le Square, à Saumur.

**ON DEMANDE DE SUITE**  
1<sup>re</sup> Une première ouvrière pour Robes et Confections, très-capable;  
2<sup>e</sup> Un apprenti pour le commerce. (460)

**M. BEAUCHAMP Successeur de M. SCHMETZ.**  
Rue d'Orléans, 36, à Saumur, Seul entrepositaire des Bières de Maveville et de Châteauroux.  
A l'honneur d'informer MM. les consommateurs qu'il aura toujours à leur disposition des BIÈRES blondes et brunes à des prix modérés. (223)

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.  
Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.  
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARRBAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

**A LA PAIX**  
Maison la plus importante dans son genre  
MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE  
**SARGET-GIRAULT**  
6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent. Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.  
Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure) 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.  
Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.  
Nota. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.  
On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

**CHEMISES CONFECTIONNÉES**  
Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.  
Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.  
Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.  
Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guillemets et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.  
Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,30.

**GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES**  
Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussures en tous genres  
**CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES**  
Bretelles, Jarrettières, Boutons de manchettes et Parures en métaux  
**GANTS CIVILS ET MILITAIRES**  
Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

**LA GAZETTE DE PARIS**  
Dixième Année Journal Financier 52 N° par An  
PARAIT TOUS LES DIMANCHES  
**2 FRANCS PAR ANNÉE**  
SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.  
Chaque abonné reçoit gratuitement Le Bulletin Authentique DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS  
Document inédit, paraissant tous les quinze jours, reconstituant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier.  
ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres-postes, 59, rue Taitbout, PARIS  
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

**L'AGRICULTEUR FRANÇAIS**  
Société anonyme d'assurances contre la mortalité du bétail, au capital de 600,000 francs. — demande un représentant dans chaque canton du département de Maine-et-Loire.  
Bonne position. — Fortes remises. S'adresser à M. DRÉPORTE, 1, passage des Petits-Pères, Paris. (524)

**J.-A. FRESCO**  
Chirurgien - Dentiste de Londres.  
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.  
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

**UN JEUNE HOMME** de 32 ans comptable, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.  
**BACCALAURÉATS**  
Lettres et sciences Internat et externat  
**S'-A. AUBIN**  
Près Blossac, à Poitiers. Reprise des cours le 1<sup>er</sup> septembre 1881. (518)

**VINS** garantis purs et naturels. 36, 38 et 40 fr. l'hectolitre, logés, en pièce neuve d'environ 230 litres, pris à Beziers. S'adresser à M. COUSTAN, propriétaire à Beziers.  
**ON DEMANDE UN JEUNE HOMME** apte à faire les recouvrements. S'adresser au bureau du journal.  
Saumur, imprimerie P. GODET.

Valours au comtant | Dernier | Cours | Valours au comtant | Dernier | Cours

Elections Législatives de 1881.

CE QU'A FAIT LA RÉPUBLIQUE

POLITIQUE POPULAIRE

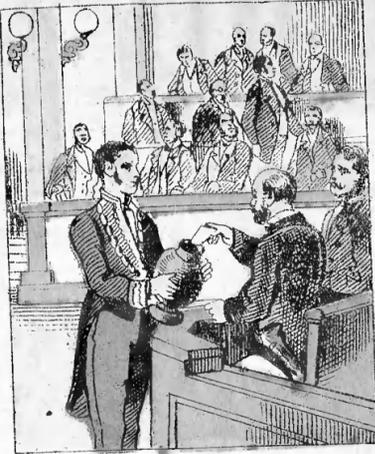
Feuille No 6.  
Série Encyclopédique des Leçons  
choses illustrées.



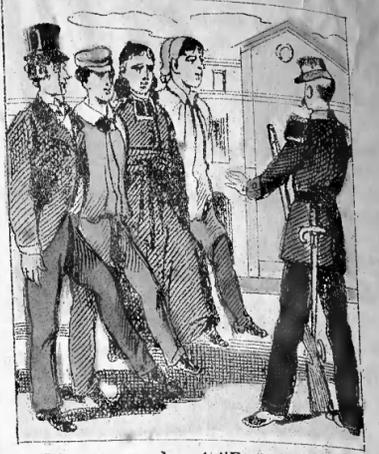
Voilà ce que nous avait légué l'Empire: Le Prussien ivre regardant brûler Paris.



La République a d'abord libéré le territoire: chaque Français lui a apporté son obole et tous les peuples de la terre lui ont apporté leur crédit.



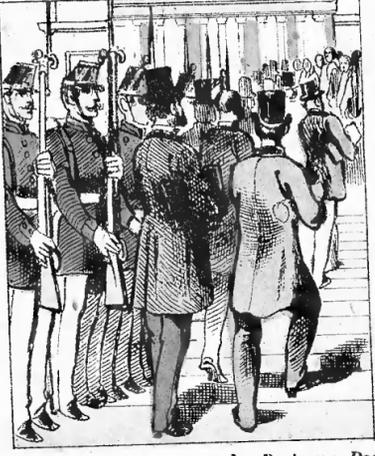
La République nous a donné la paix réelle, car c'est la chambre de nos Députés et non plus un seul homme qui peut déclarer la guerre.



Elle nous a donné l'Égalité de tous devant la Conscription: Bourgeois, Ouvriers, Instituteurs, Prêtres et Paysans, tous sont égaux à la caserne.



La République a mis fin aux entreprises des anciens partis que les derniers efforts de leurs luttes intestines ont rendus désormais impuissants.



La République a rendu Paris au Parlement, et le Parlement à Paris.



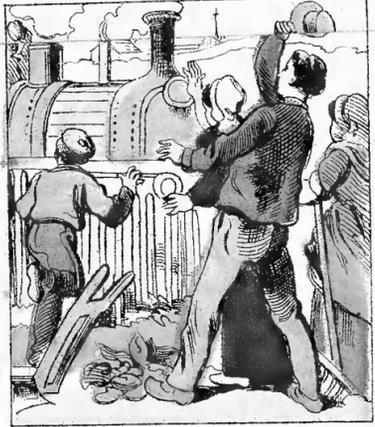
Par un acte de clémence et de prévoyance politique, l'Administration a jeté un voile sur les restes de nos discordes civiles sans faire courir de péril à l'ordre Républicain.



Son effort de prédilection s'est porté sur les lois d'éducation nationale, le budget des Ecoles a été doublé, et l'instruction de tous assurée.



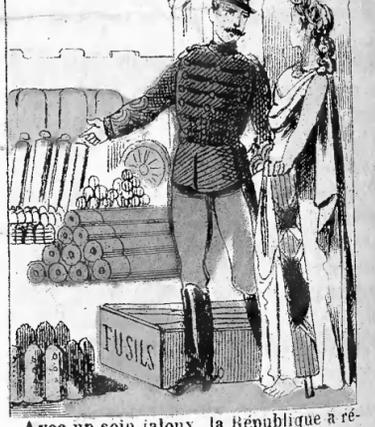
Pour la première fois le respect absolu de la liberté de Conscience dans l'École a été constitué par les lois, qu'il s'agisse du Prêtre, du Pasteur ou du Rabbín.



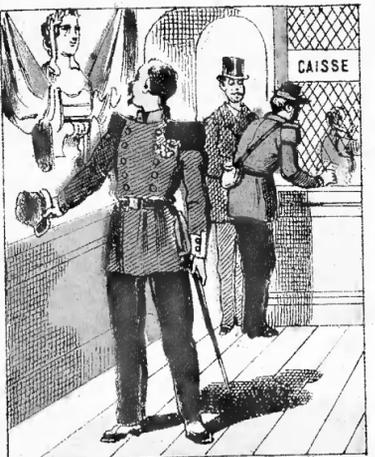
La République a fait arriver les Chemins de fer dans les pays qui ne les possédaient pas encore, et elle veut que leur réseau soit rapidement complété.



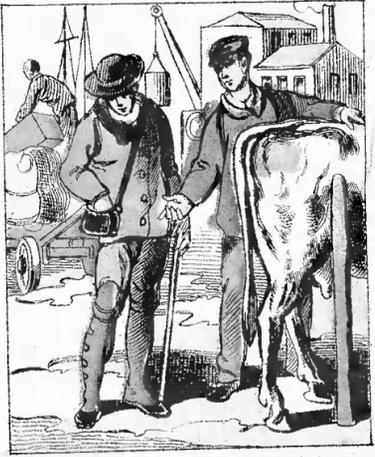
La liberté absolue de la Presse Républicaine a permis au plus humble village de connaître la vérité exacte sur les actes du Gouvernement.



Avec un soin jaloux, la République a réformé tout notre outillage militaire. La France aujourd'hui peut être tranquille. Elle n'attaquera jamais personne, mais elle ne craint plus qu'on l'attaque.



La situation de Retraite de tous les officiers et soldats a été améliorée: l'Armée sait que la République a pour elle une constante sollicitude.



Jamais les affaires n'ont été plus florissantes, qu'il s'agisse de l'Agriculture, du Commerce ou de l'Industrie, grâce à l'absolue sécurité politique dont le pays jouit.



Jamais l'épargne populaire n'avait atteint de pareilles proportions, signe certain de la prospérité publique.



Aussi, vis-à-vis de ces Résultats, Peuple Français! Va nommer tes nouveaux députés et vote solennellement pour la République!

Nouvelle imagerie instructive des leçons de choses illustrées.  
GLUCQ, auteur, éditeur, 115, boulevard Sébastopol, Paris.

**ÉLECTEUR RÉPUBLICAIN**  
toi qui veux assurer le maintien  
de la **RÉPUBLIQUE**  
**VOTE POUR M. Bury**

M Bury

Typ.-Lith. de Ch. PELLERIN à Epinal.

DÉTACHER CE BULLETIN  
ET LE JETER DANS L'URNE.

Certifié par l'imprimeur soussigné.